

LA SÉCURITÉ SOCIALE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



Depuis 70 ans, les bénéfices de la Sécurité sociale pour notre société sont sans appel. Des naissances en plus, de la santé en plus, des années de retraite en bonne santé. La Sécurité sociale, c'est « de la vie en plus ».

Chacun d'entre nous peut agir pour ne pas être qu'un simple consommateur, mais devenir un acteur responsable et engagé dans la préservation de notre Sécurité sociale.



Le saviez-vous ?

Vieillesse et dépenses de santé : en 2050, 1 habitant sur 3 sera âgé de 60 ans ou plus.

Montant des dépenses de Sécurité sociale : le financement des risques couverts par la Sécurité sociale a représenté un coût total de 474 milliards d'euros en 2014.

Médicaments : les médicaments génériques achetés en pharmacie ne représentent, malgré leur développement au cours de la dernière décennie, que 21,5 % des remboursements de médicaments vendus en ville.

Une mobilisation de tous les acteurs

L'État a renforcé le pilotage des organismes de Sécurité sociale au moyen de la contractualisation de conventions destinées à améliorer la gestion des fonds collectés.

Les organismes déploient des outils destinés à assurer une redistribution des prestations au plus juste.

Les professionnels de santé s'engagent dans une démarche responsable en développant des actions de prévention et en accompagnant les patients dans leur parcours de santé et de soin.

Dans l'intérêt de tous, nous devons veiller à garantir la pérennité du système, en répondant aux demandes de nos organismes (déclarations assurées à bonne date) et en adoptant un comportement économe et responsable (avoir un médecin traitant, prendre des médicaments génériques, déclarer tout changement de situation...)

Le contrôle et la lutte contre la fraude, un enjeu central pour les organismes de Sécurité sociale

Parce qu'ils préservent les droits des cotisants, salariés comme entreprises, et qu'ils maintiennent les conditions d'une concurrence loyale, le contrôle et la lutte contre le travail dissimulé sont une mission essentielle qui contribuent au plan de sécurisation des finances publiques.

En 2014, le montant de la fraude détectée concernant la Sécurité sociale a été de 852 millions d'euros.

La branche Recouvrement a constaté 401 millions d'euros de redressement de cotisations au titre de la lutte contre le travail illégal (LCTI) en 2014, la branche Maladie 196 millions d'euros et la branche Famille 210 millions d'euros, en 2014.

Une stratégie adaptée en termes d'organisation et d'actions a permis une progression de la détection des cas de fraude de 86 % en cinq ans, de 2010 à 2014.

« Le contrôle et la lutte contre le travail dissimulé sont une mission essentielle. »



POUR EN SAVOIR +
> www.acoss.fr

